

LE + SUR CE PARCOURS

 **Aire de pique-nique** : grande Rue à COULOURS
Tables, aire de jeux, module d'étirement, terrain de pétanque.



Ce circuit est balisé :

 Chemin des vents

 Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site www.ccvannepayssothe.fr



ou directement à l'accueil situé au 36 38 rue de la République - 89190 Villeneuve l'Archevêque.

 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE



COULOURS : La commanderie :

Pendant près de sept siècles, les commandeurs de Couleurs furent seigneurs temporels et spirituels de ce lieu, qui fut édifié sur le point le plus élevé du plateau d'Othe, à proximité d'une source.

VAUDEURS : L'éolienne de type Bollée :

L'exploitation Française, a duré de 1872 à 1933. On en a compté 350 exemplaires, dont 20 dans le département de l'Yonne. Ernest Bollée a utilisé le mot « éolienne » pour la première fois en 1885, comme nom commun et non plus comme adjectif (énergie éolienne). Ce nom commun est apparu dans le dictionnaire Larousse en 1907.

Il n'en reste que 4 dans l'Yonne sur la vingtaine qui ont existé :

- 1 - La plus ancienne, à mât haubané, de 1893 a été rapatriée de Villevallier à Sens, où on peut la voir dans le parc du moulin à Tan
- 2 - 1898 la Postolle
- 3 - 1899 Arthonnay
- 4 - 1923 Vaudeurs



CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ :

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42).

Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE :

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).

Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.

La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ :

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



RANDONNÉE N°

19

CHEMIN DES VENTS COULOURS - VAUDEURS LES SIÈGES




Sur le parc éolien du pays d'Othe
9 éoliennes ont poussé en 2015.

DÉPART : AIRE DE PIQUE-NIQUE DE COULOURS

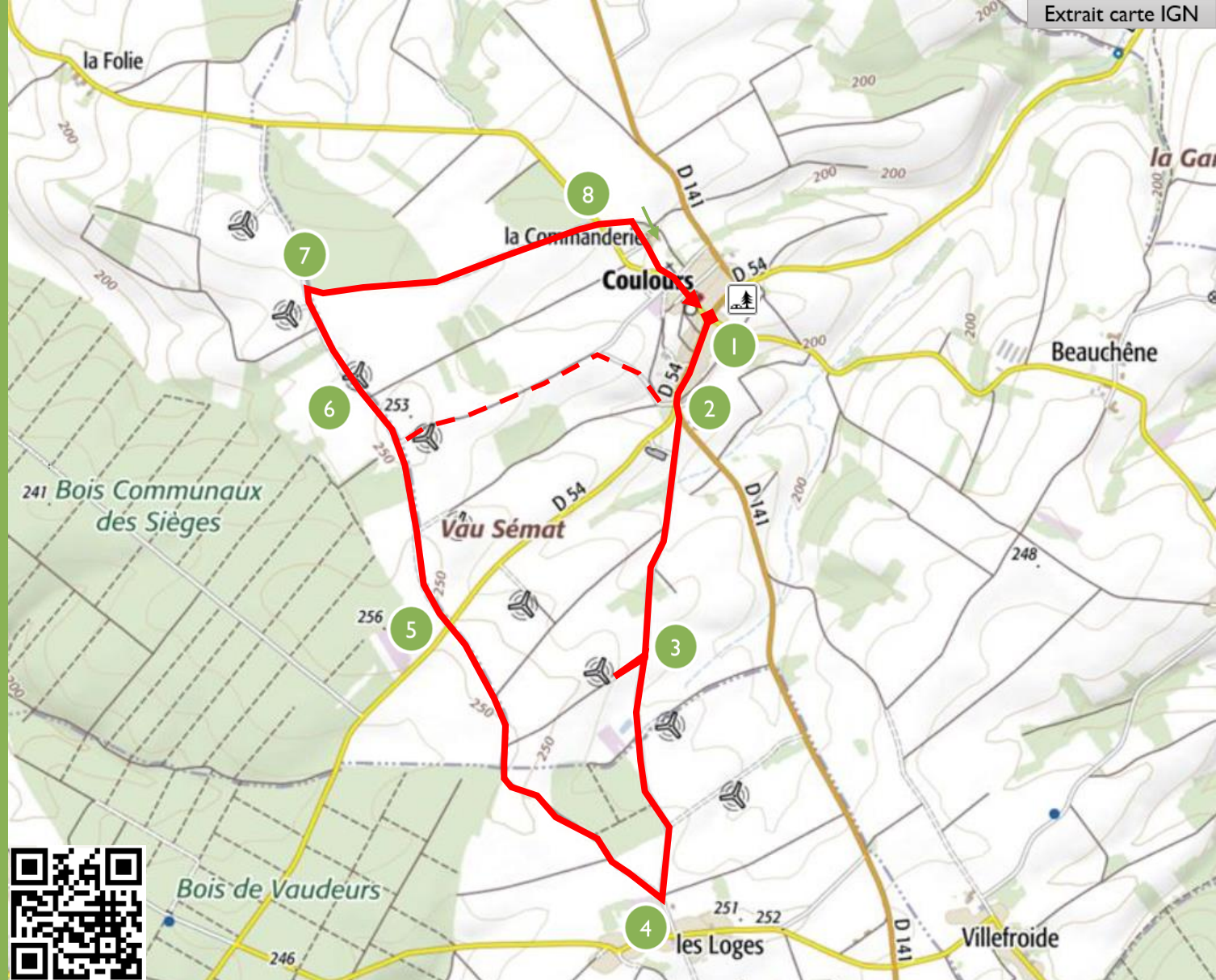


LONGUEUR DU CIRCUIT : 8 KM
DURÉE PÉDESTRE : 2 H
DÉNIVELÉ : 28 M
VARIANTE A : 6 KM - 1 H 30



 **Départ à l'aire de pique-nique, au croisement de la rue de Beauchène et la Grande rue.**
Découvrez le Panneau de Présentation.

- 1 Entrez au cœur du village par la Grande rue puis continuez tout droit.
- 2 Vous trouverez le lavoir sur votre droite, rue de l'Abreuvoir.
Pupitre : Coulours.
Continuez en direction sur la route d'Arces et bifurquez à droite sur la route « Les Loges ».
- 3 Pupitre : Terrassement d'une éolienne.
- 4 Au panneau Les Loges, tournez à droite sur le sentier.
Pupitre : Vaudeurs.
- 5 Vous traversez la départementale 54, soyez prudents.
- - - Variante possible via le Chemin Vert.
Vous arriverez par l'arrière du lavoir.
- 6 Pupitre : Construction et fonctionnement d'une éolienne.
- 7 Pupitre : Les Sièges.
Tourner à droite et longer le bois.
- 8 Traversez la route pour entrez dans le sous-bois. Au bout, tournez à droite et longez « La Commanderie » (*propriété privée*), suivez le chemin, passez derrière un hangar pour retrouver la rue de l'Église. Prenez en face, descendez la rue et vous êtes revenus à l'aire de pique-nique.



LES SIÈGES : L'Église :

En 1706, un feu d'origine accidentelle détruit l'église, elle fut reconstruite en style néoclassique au 18^{ème} siècle.

